



REPÈRES

d'histoire sociale en Midi-Pyrénées

Bulletin trimestriel de l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale de Midi-Pyrénées

n° 81

avril 2026

CONGRÈS CONFÉDÉRAL D'UNITÉ

2-5 Mars 1936, à Toulouse

LUNDI 2 MARS

Séance d'Ouverture

JOUHAUX. — Camarades, voulez-vous prendre vos places, s'il vous plaît. Nous allons ouvrir le Congrès en donnant la présidence, comme il est de tradition, aux représentants de l'Union des Syndicats de Haute-Garonne, nos camarades Forgues, Forest et Cazeneuve.

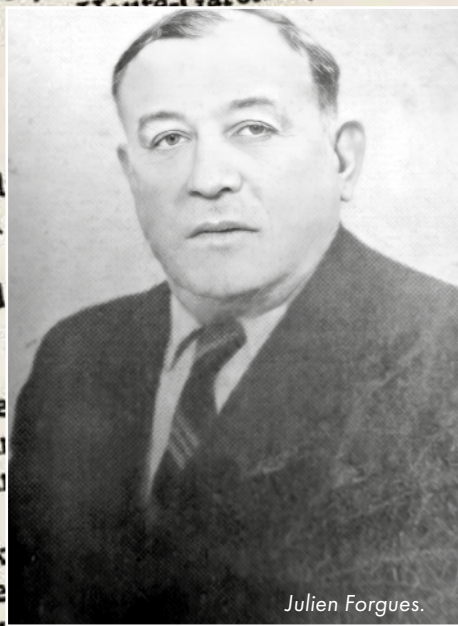
La fanfare exécute la Toulousaine.

FORGUES (Président). — Camarades, au nom de vous remercie de l'honneur que vous nous faites en débats de votre première séance.

Au nom du prolétariat toulousain, au nom de la Bourse du Travail, je vous adresse à tous les de solidarité de Toulouse syndicaliste.

La capitale du Languedoc est fière de l'honneur la désignant comme siège de vos assises, en accourant par tous tant désirée.

Dans cette cité acquise à la démocratie et aux demi-siècle, le syndicalisme libre s'est affirmé de Soyez assurés, chers Camarades, que Toulouse vous accueillera fraternellement. La population toulousaine



Julien Forgues.

Archives départementales de la Haute-Garonne.

Julien FORGUES

35 ans au service de la CGT et de son unité.

ment et... Pour la troisième fois... de la Confédération Générale du Travail... vous indiqueront la progression et... tant... de Toulouse pour y



Sommaire

Edito

Le racisme, ce porte-flingue de l'extrême droite 3

Secrétaire Général de l'UD CGT de Haute-Garonne de 1923 à 1958

Julien Forgues, un attachement sans faille à l'unité 4

Thèse de recherches en Aveyron

Xénophobie et antisémitisme, un processus ancien toujours actuel. 6

Livre

Utile retour sur l'affaire Dreyfus 9

IDHS CGT Lot

Les bourses du travail dont celle de Cahors, piliers du syndicalisme. 10

Ariège

L'apport positif des travailleurs étrangers 11

Tarn-et-Garonne

Une visite parmi les trésors des Archives départementales 13

Un solide guide des sources CGT! 13

Luttes sociales et culture

Quand l'histoire ouvrière se met en scène 14



Institut Régional CGT d'histoire sociale Midi-Pyrénées

Bulletin d'adhésion annuel 2026

Institut Régional CGT d'histoire sociale Midi-Pyrénées

Adhésion individuelle

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Adresse mail@.....

Tarifs : Individuel : 15 euros Soutien :

Adhésion collective (syndicats, collectivités, organisations...)

Organisation

Adresse

Code postal Ville

Adresse mail@.....

Tarifs : Collectif : 55 euros Soutien : 100 euros (ou plus)

Bulletin d'abonnements annuels

A la revue trimestrielle « Repères » - Tarif : 15 euros

Aux « Cahiers » de l'Institut national - Tarif : 18 euros

Renvoyer ce bulletin à :

Institut Régional cgt d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées

7, place du Fer à Cheval • 31300 TOULOUSE

Règlement par chèque à l'ordre de : IRHS-CGT Midi-Pyrénées

ou virement bancaire : FR76 4255 9100 0008 0280 1867 622

INSTITUT REGIONAL CGT HISTOIRE SOCIALE

ipeca.fr

IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIAL CIVIL ET MILITAIRE.

IPECA œuvre, depuis plus de 70 ans, pour le bien-être de la communauté de l'aéronautique et de l'aérospatial civil et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur dans tous les domaines de la protection sociale complémentaire, collective ou individuelle, en santé comme en prévoyance.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ / GARANTIE DÉCÈS / SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus : **0 810 510 510** Service 0,09 € / appel + prix appel

IPECA PRÉVOYANCE - 5 rue Paul Barruel - 75740 Paris cedex 15

Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale relevant de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

IPECA
UNE VIE À VOUS PROTÉGER



Le racisme, ce porte-flingue de l'extrême droite

« Le racisme est la pire plaie de l'humanité. Il triomphe quand on laisse le fascisme prendre le pouvoir » alertait ainsi la résistante Lucie Aubrac parlant à ses petits-enfants ¹.

Le racisme, le rejet de l'autre en raison de ses différences, et l'ultra-droitisation jusqu'à la fascisation de la société vont de pair. Les propos xénophobes d'aujourd'hui prennent appui sur les mêmes ressorts que ceux des pages les plus noires de notre histoire récente. Celles des décrets-lois de 1938 contre « les indésirables », juifs, étrangers... Puis sous l'occupation allemande. Le travail de recherche mené en Aveyron par Florence Delzons (lire pages 6, 7, 8 et 9) montre que les propos tenus et textes écrits à cette époque sont semblables à ceux propagés aujourd'hui par l'extrême droite pour stigmatiser les étrangers et les migrants.

Comment, par exemple, ne pas être profondément heurté par le déferlement de haine de la « faschos-phère » contre Bally Bagayoko le nouveau maire de Saint-Denis à partir d'une fausse information.

Ou encore, par ces mots tueurs proférés à Montauban la veille du second tour des récentes municipales à la tribune d'un meeting de la liste (Union extrême droite) réélue depuis à la municipalité. Scandaleux amalgame visant les migrants et les personnes frappées par un OQTF ² « Ces gens qui nous envahissent, qui viennent voler, qui embêtent les gens et qui ont même violé à Montauban », s'est ainsi exclamé un adjoint sous les applaudissements ³.

Comment peuvent-ils nier à ce point l'apport majeur de populations migrantes dans l'industrialisation et la modernisation de notre pays. Mineurs polonais de Carmaux, sidérurgistes italiens dans l'Est, paysans italiens puis aujourd'hui marocains dans la vallée de la Garonne, maçons algériens, rejoints par des dizaines d'autres nationalités... (lire pages 11 et 12 l'article concernant l'apport des étrangers en Ariège).

Des organismes officiels comme l'OCDE ⁴ confirment dans tous les rapports que les migrations constituent une opportunité et un atout pour l'emploi et la croissance des pays européens.

Le racisme gangrène la société, et l'extrême-droite fait son lit dans cet immondice.

Faire front ensemble contre le rejet de l'autre. S'unir et travailler en continu la solidarité entre salariés français et immigrés. Favoriser les convergences dans les luttes sociales et salariales. C'est à la fois l'histoire et tout autant le futur de la CGT.

Alain Raynal

1- « La Résistance expliquée à mes petits-enfants », Lucie Aubrac.

2- Obligation de quitter le territoire français.

3- « La Dépêche » du 20 mars 2026

4- Organisation de coopération et de développement économiques.



Julien Forgues, un attachement sans faille à l'unité

Dans une période où le militantisme syndical n'a pas droit de cité, quand il est de plus en plus criminalisé par le patronat et ses relais politiques, remettre au-devant de la scène un militant ouvrier qui consacra sa vie en toute situation à la défense des travailleurs en Haute-Garonne reste un exemple pour la réflexion et l'engagement des jeunes générations.

Le projet cheminait dans notre Institut d'Histoire Sociale. Il restait à y consacrer des recherches. La coopération de Pierre Petremann, agrégé d'histoire, enseignant, ancien responsable syndical au SNES, auteur du livre consacré à Raymond Naves' nous permet de le concrétiser aujourd'hui.

Avec l'entier soutien de l'UD CGT de Haute-Garonne, de l'IDHS 31 et de l'IRHS Midi-Pyrénées, nous prévoyons d'éditer prochainement

sous forme d'un ouvrage les recherches de Pierre Petremann intitulées « Julien Forgues, Le syndicalisme au cœur ».

Pierre Petremann retrace le parcours et les engagements du jeune ouvrier boulanger, fils de boulanger formé par son père. Julien Forgues adhère dès 1904 à l'âge de seize ans au syndicat des boulangers de Toulouse, neuf ans après la création de la jeune CGT lors de son congrès de Limoges.

Julien Forgues ce furent soixante six années de fidélité à la CGT, dont trente cinq dans la responsabilité de Secrétaire Général de l'Union Départementale de Haute-Garonne. Il vécut deux guerres mondiales, trois scissions et deux fusions unitaires dans la CGT.

Membre des Jeunesses Syndicalistes organisées en commissions internes

dans les syndicats CGT et les Bourses du Travail, elles devinrent rapidement les plus actives et les plus puissantes des organisations de jeunesse. Julien Forgues y réalise sa formation militante côtoyant divers courant de pensées. Il y développe sa conscience de classe, et son engagement dans l'action résolue et la solidarité sur le terrain qui le marquèrent tout au long de sa vie. Il en conserva aussi un grand attachement pour ceux qui l'ont précédé et qui dans un souci permanent d'autonomie syndicale créèrent les conditions pour « qu'aucune influence extérieure de quelque nature qu'elle fût, étrangère au mouvement syndical, n'ait pu s'exercer et par conséquent gêner l'action de l'Union des syndicats de la Haute-Garonne... » C'est une règle qu'il s'impose quelque soit le contexte. Il le rappelle dans un texte dont il est l'auteur, imprimé par la ville de Toulouse et intitulé « L'Union des Syndicats Ouvriers de Toulouse et de la Haute-Garonne ».

Julien Forgues vit douloureusement la scission syndicale de 1920 et choisit les rangs de la CGT confédérée.

Son souci de rassembleur est récompensé par la tenue à Toulouse, salle de la piscine Municipale (aujourd'hui place Georges Seguy), du Congrès de réunification de 1936 dont il prononce le discours d'ouverture.

N'ayant pas suivi d'études universitaires, il veille constamment à sa formation personnelle. Il



Conseil d'administration de la Bourse du Travail de Toulouse en mars 1934. Julien Forgues est assis au premier rang, le 5^e à partir de la gauche. Brochure « L'histoire de la Bourse du travail » par J. Forgues.

Cours d'enseignement général au Collège du Travail (à la Bourse du Travail de Toulouse).



Archives départementales de la Haute-Garonne.

est un lecteur assidu du journal « l'Humanité » dont le fondateur Jean Jaurès l'inspira toute sa vie.

Il fut aussi soucieux de formation collective pour le monde du travail. Il aura à cœur, dans les locaux de la nouvelle Bourse du Travail construite par la Municipalité du Maire Etienne Billières, de continuer et de développer les Cours Professionnels en complément de la formation scolaire et de l'attachement de la CGT à la laïcité. Le mouvement en faveur de l'enseignement professionnel doit beaucoup aux syndicats ouvriers.

L'apport des enseignants et des universitaires syndiqués à la CGT dans les années trente, persuadés que la division affaiblit le mouvement ouvrier, lie très vite Julien Forgues et Raymond Naves¹. Leur appartenance et leur confiance commune à la SFIO et en « l'action syndicale, seule capable de bâtir la société du bien-être, de liberté et de Paix » les réunit. Leur combat et leur engagement commun en faveur de la République espagnole, la solidarité que développe alors la CGT avec les forces syndicales qui combattent le franquisme les unit.

Julien Forgues est un internationaliste. Très vite il s'investit dans un soutien concret aux antifascistes espagnols sans aucun sectarisme et entretenant des liens avec l'UGT, mais aussi la CNT espagnole. Cette dernière en exil et d'obédience anarchiste, trouve l'aide pour se réorganiser à Toulouse. Une partie des locaux de la Bourse du Travail est mise à sa disposition par la CGT avec un accès indépendants par la rue Merly. Cette situation perdure jusqu'à dans les années 1990. Dès 1939 la colonie de l'Union Départementale située à Brens dans le Tarn est mise à disposition pour y recevoir les enfants espagnols.

Julien Forgues lutte en permanence auprès des plus défavorisé(e)s, en assumant les fonctions de : délégué régional de la Fédération ouvrière de l'Alimentation (1920-1946); conseiller Prud'homme ouvrier (1920-1960) (démissionnaire de 1942 à 1946); membre du conseil économique (1947-1951); membre de l'Assemblée Nationale consultative au titre de la CGT à la Libération. Il participe également à la création de la Fédération Syndicale Mondiale et siège à son conseil.

Avant la guerre il s'oppose aux accords de Munich. Il s'engage dès 1940 dans la Résistance.

Il exprime le souci constant d'animer un militantisme collectif au sein de l'Union Départementale. Nombre de militants responsables le secondent dans les objectifs, la création et le bon fonctionnement notamment en faveur de réalisations sociales. Outre la colonie de Brens dont la gestion est confiée à Albert Curvale, résistant toulousain, et son épouse durant la guerre, citons le fonctionnement de la coopérative « La Semeuse », le service médical dans les locaux de la Bourse du Travail, les colonies du Domaine de Cugnaux et la colonie sanitaire d'Ussat les Bains.

En liens avec ses engagements pour la Sécurité Sociale dès la Libération il met en place pour les salarié(e)s du privé dans les petites entreprises la « Mutuelle Générale des Travailleurs

de la Haute-Garonne ». Il en confie la direction à son ami, le militant François Rumeau. Ses bureaux furent hébergés jusque dans les années 1970 dans la Bourse du Travail. Toujours présente aujourd'hui sous le nom de « MUTAMI » (voir Repères n° 69. Avril 2023).

Lors de la scission de 1947, il prouve son attachement « à la Vieille maison » en restant l'un de ses premiers responsables malgré les pressions de Jouhaux. Forgues vit très douloureusement le départ des enseignants de la CGT.

Eduquer, former, comprendre le monde, se rassembler, lutter pour défendre les revendications et causes communes au monde du travail, n'est-ce pas le message premier et plus que jamais d'actualité pour la CGT et ses militant(e)s ?

Jean-Claude Baudelot
IRHS-IDHS 31

Sources :

« Raymond NAVES. Un humaniste en résistance » Pierre Petremann. (Editions Loubatières).

« Histoire du mouvement ouvrier en Haute-Garonne » Pierre Baghi (VO Editions).

Archives Institut d'Histoire sociale CGT Haute-Garonne.

-Le Maitron.

- Entretien avec François Rumeau.



Xénophobie et antisémitisme, un processus ancien toujours actuel.

Félicitations !



Photo D.R.

Notre camarade Florence Delzons, membre du Conseil d'administration de l'IRHS Midi-Pyrénées a brillamment soutenu en décembre dernier sa thèse de doctorat d'État en Histoire. Intitulée « L'Aveyron, terre de refuge pendant la seconde guerre mondiale ? » Sans avoir obtenu des congés pour cet intense travail d'études débuté depuis une dizaine d'années et tout en menant son activité professionnelle dans le service de l'Aide Sociale à l'Enfance au sein du Conseil départemental de l'Aveyron, cette passionnée d'histoire a poursuivi sans relâche ses recherches au sein des différents services d'archives. C'est ainsi qu'elle a pu approfondir les fondements de la pensée pétainiste et collaborationniste de l'époque et constater que les idées et les déclarations extrémistes d'aujourd'hui prennent appui sur les mêmes ressorts dangereux : le racisme, le repli sur soi et le rejet de l'autre...

Nous ne reproduisons ci-après le texte de son intervention fort documentée lors de l'assemblée générale de l'IRHS le 29 janvier dernier.

Et encore bravo à Florence.

Afin de comprendre comment se construit le rejet de l'étranger dès les années 1930, il est important d'analyser la législation de l'époque. Dans le département, l'antisémitisme contre Léon Blum et les Juifs, en général, est largement diffusé par l'Union catholique, journal édité à Rodez. Selon ce journal¹, la France devenait alors « un dépotoir » dans lequel les républicains espagnols étaient des « bandes de voleurs », des « assassins », des « tortionnaires anarchistes », des représentants de la « pègre rouge » ... dont il fallait avoir peur.

En Aveyron, du fait de la présence d'un préfet particulier : Jean Moulin, nommé le 26 janvier 1937, il existe une relative bienveillance à l'égard de ces étrangers. Convaincu que le combat entre le fascisme et la démocratie commence de l'autre côté des Pyrénées², il y organise l'accueil de Républicains espagnols³. Après quelques semaines, Jean Moulin quitte rapidement ses fonctions.

La situation des étrangers se dégrade. Par décret du 20 avril 1938, le ministre de l'Intérieur nomme de nouveau Jean Moulin préfet de l'Aveyron. Le décret-loi du 2 mai et

les lois du 14 mai 1938 permettent d'assigner les étrangers à résidence. Le gouvernement Daladier poursuit la chasse et la stigmatisation des étrangers en instaurant le décret-loi du 12 novembre 1938 qui prévoyait l'internement administratif des étrangers « indésirables ». Ces premiers internements, possibles en temps de paix, sont instaurés par la III^e République qui s'inspire largement des camps de concentration de la Grande Guerre.

Le 21 janvier 1939, un mouvement préfectoral nommé Jean Moulin à Chartres, en Eure-et-Loir⁴. Le commissaire spécial, Monsieur Mouly, lui répond encore au sujet des étrangers se trouvant dans le département. Son rapport reste particulièrement positif et il est probable que l'attitude du préfet ait eu une incidence positive sur ses conclusions. Ses propos ne sont pas stigmatisant et il ne se montre pas opposé à leur présence sur le sol aveyronnais.

La signature du pacte germano-soviétique, le 23 août 1939, introduit en France une suspicion concernant tous les militants communistes, qu'ils soient ou non Français. La circulaire du 30 août 1939 et le décret du 1^{er} septembre 1939 relatifs aux interdictions de rapports avec l'ennemi prévoyaient en cas de conflit armé le rassemblement dans des centres spéciaux de tous les ressortissants, âgés de 17 à 65 ans, des territoires appartenant à l'ennemi.

Les Allemands, qui ont fui le régime nazi pour diverses raisons, font partie des individus particulièrement surveillés et internés car ils sont alors perçus comme les membres d'une « cinquième colonne » responsables de la guerre, et après le pacte germano-soviétique comme les alliés communistes de Hitler⁵.

À partir de mai, ils arrivent toujours plus nombreux en Aveyron venant du nord et de l'est de la France ou de la Belgique. En juin 1940, des commissions de criblage trient les réfugiés : femmes, enfants et hommes. Les enquêteurs doivent déterminer s'ils peuvent être libérés, assignés à résidence ou internés dans des camps.

Quarante femmes sont passées par la commission de criblage du 13 juin 1940. Elles sont quatre internées dans le camp de Gurs (Pyrénées-Atlantiques) et deux dans celui de Rieucros (Lozère). Trente-quatre sont « dispensées d'internement avec résidence assignée et soumises au contrôle périodique de police⁶ ». Elles sont accompagnées par trente-sept enfants de moins de seize ans. Pour ce qui est des hommes, deux sont « dispensés d'internement avec résidence assignée et contrôle périodique de police. » Quinze hommes doivent être transférés dans le camp du Vernet (Ariège), un doit être interné dans le camp de Marvejols (Lozère), deux dans celui de Bressuire (Deux-Sèvres). Les hommes sont finalement tous internés dans le camp de Saint-Antoine près d'Albi, dans le Tarn.

La convention d'armistice franco-allemande, signée le 22 juin 1940 à Rethondes, consacre la défaite française face à l'armée allemande.

Rodez, le 29 juin 1941.

Monsieur Pierre Bignonac
En Ville

Monsieur,

Par la présente j'ai l'honneur de vous confirmer l'entretien verbal que j'ai eu avec vous l'autre jour et je vous résume, en toute confiance, les déclarations suivantes, avec discrétion absolue s. v. p.

C'est plus que scandaleux que d'être :
gic's, un Juif, et l'autre mariée à une Juive,
touchent l'allocation et refusent tout travail!

Afin de comprendre la construction de la pensée xénophobe, il convient d'analyser l'opinion publique pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette opinion publique est véhiculée par la presse locale mais également par certaines revues du clergé catholique. L'étude des rapports de la commission de contrôle postal permet également de saisir une partie des commentaires écrits sur les étrangers et les Juifs dans les correspondances épistolaires des Aveyronnais.

Le journal quotidien L'Union catholique, le plus lu en Aveyron, est le vecteur d'une opinion antisémite et xénophobe basée sur la haine de l'étranger. L'évêque, Monseigneur Chaillol, se positionne très fermement contre la Résistance dès 1940. Il écrit : « Tout Français qui, par ses actes, ses écrits ou ses propos, tend à favoriser l'action du gouvernement de Londres doit être pourchassé et châtié... Tout Français qui, comme le traître de Gaulle, se vend à Churchill doit être condamné à mort et exécuté sans pitié⁷ ». Pour lui, l'action contre le Maréchal Pétain est une action de

traîtrise. Il prône la peine de mort et ne fait preuve d'aucune concession à l'égard de ceux qu'il considère comme des ennemis. Le vocabulaire employé par le prélat est empreint de violence. Il apporte un soutien sans faille au nouveau préfet de Rodez, le général Marion.

L'antisémitisme d'Etat

À partir d'octobre 1940, la presse, des affiches préfectorales et les circulaires adressées aux maires ne cessent de rappeler les obligations des « Israélites ». En effet, ils sont tenus d'effectuer une déclaration de résidence et d'identité et de se présenter dans les commissariats. Pour le rédacteur de L'Union catholique, Paul Fau, les Juifs sont des parias. La rédaction de ce journal fait preuve d'un antisémitisme et d'une xénophobie particulièrement marqués. Les thèmes anciens, exploités pendant des décennies, sont réactivés : « agent de désagrégation sociale, l'apatride parasite du Front populaire se métamorphose en ennemi de la



France, à la responsabilité totale dans la défaite⁸ ». Les Juifs sont considérés comme « des parasites » qui « utilisent la guerre pour s'enrichir ». Le terme de parasite ou de vermine revient indubitablement dans le discours antisémite. Dans un sens purement biologique, un parasite est un organisme qui vit au détriment de l'hôte sur lequel il s'est fixé⁹. Un parasite n'est pas un être humain et il n'a donc pas à être considéré comme tel. Un parasite doit être éliminé.

Selon ces auteurs, les Juifs n'ont pas à vivre en France. Ils sont considérés comme nocifs et dangereux et les rédacteurs d'articles et de rapports laissent entendre qu'ils mériteraient donc les mauvais traitements qui leur sont infligés et justifient leur internement dans un camp. Une partie de la population reprend certains de ces termes à son compte, car l'influence de la presse catholique et des religieux est particulièrement importante dans le département. Le relais journalistique au service de l'antisémitisme d'État fonctionne bien en Aveyron.

L'opinion des Aveyronnais concernant les Juifs est disséquée par le président de la commission de contrôle postal. Il ne relève que peu de lettres en faveur des Juifs. Si l'opinion publique aveyronnaise se montre largement antisémite, il reste extrêmement difficile de savoir si elle résulte d'une construction politique. Ceux qui les défendent ne l'écrivent pas, ne le disent pas, car ils ont conscience que leurs lettres sont lues par les organes de censure. Le risque est grand et le silence est d'or. Trois cent vingt-huit personnes ont été arrêtées en Aveyron entre 1942 et 1944, parce que Juives. Sur les 918 Juifs s'étant déclarés présents

sur le sol aveyronnais, dont 94 transférés en Corrèze, 234 Juifs ont été déportés entre 1942 et 1944 depuis le département, soit 25,49 % de la population juive déclarée, ce qui rejoint la moyenne nationale des déportés juifs.

La rafle du 26 août 1942 a été particulièrement violente puisque 79 % des familles inscrites sur les listes en vue d'une arrestation ont été arrêtées contre 50 %, environ, dans les autres départements. La rafle de février 1943 fut également particulièrement meurtrière¹⁰. Les rafles et les arrestations de 1944 n'ont pas été aussi massives car la mise en place des réseaux de sauvetage a été efficace.

Aujourd'hui, la stigmatisation persistante des étrangers

Tous ces propos employés sont ceux utilisés, encore aujourd'hui, pour stigmatiser les étrangers par l'extrême droite. La recherche dans les archives permet, en étudiant le passé, de comprendre la manière dont se construit une pensée xénophobe. Les étrangers et les Juifs sont aujourd'hui encore considérés comme des parasites. La déshumanisation d'un être humain entraîne la possibilité de l'annihiler, de le détruire, puisqu'il n'est rien, puisqu'il n'est pas un être humain car il est « autre ».

Aujourd'hui, encore, des personnes fuient leurs pays. Aujourd'hui, encore ils sont stigmatisés. Sur la route de l'exil, ils cherchent un lieu de refuge. La question de leur accueil préoccupe plus ou moins les institutions et les Nations. En France, les exilés suspects sont enfermés dans des Centres de Rétention

administrative. Celui de Rivesaltes, étrange retour des choses, n'a fermé qu'en 2007. Et si la situation des réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale reste particulière, les réfugiés d'aujourd'hui sont les mêmes que ceux d'hier : ils cherchent un endroit où ils peuvent vivre en paix. Et la pensée d'extrême droite les traque tous, les stigmatise tous, étrangers nés, parfois, sur le sol français. N'oublions jamais que l'être humain recherche le même droit celui de pouvoir rester dans un havre dans lequel il peut vivre sereinement.

Florence Delzons

1- D'après une étude du champ lexical de l'Union catholique entre 1937 et 1938, réalisée par Henri Moizet, in FONT Christian, op. Cit.

2- MOULIN Jean in FONT Christian, Jean Moulin, préfet de l'Aveyron, in Etudes Héraultaises, 2001, pp. 65-80.

3- COSTUMERO Jean, De Decazeville au Val d'Aran, sur les pas d'un guérillero espagnol, Association Guérilleros Reconquista, 2012.

4- Il ne quitte le département que le 24 avril 1939.

5- BECKER Annette, Ces Juifs trahis par leur France, Édition Gallimard, 2024, p. 23.

6- A D Aveyron 338 W 88, rapport du commissaire principal du 15 juin 1940

7- Ibid.

8- Ibid.

9- Dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition

10- Dans la soirée du 13 février 1943, sur la passerelle des Arts, à Paris, deux officiers allemands ont été abattus par des résistants juifs. En représailles, les Allemands imposent l'arrestation et la déportation de 2 000 hommes juifs âgés de 16 à 65 ans de nationalités allemande, autrichienne, polonaise, tchèque, russe, belge, hollandaise, yougoslave et des Pays baltes. Ces arrestations sont menées dans la zone sud. En Aveyron 58 hommes ont été déportés à Sobibor sur 67 arrêtés les 20 et 23 février.



Utile retour sur l'affaire Dreyfus

Historien de référence sur la vie et l'œuvre de Jean Jaurès, Rémys Cazals publie un nouvel ouvrage consacré à l'action tenace du grand penseur socialiste pour démontrer l'innocence du capitaine Alfred Dreyfus. Dans une France grandement antisémite, celui-ci fut injustement condamné à huis clos devant un conseil de guerre pour espionnage au profit de l'Allemagne en décembre 1894 avant d'être déporté au bagne.

Dans ce livre d'une cinquantaine de pages conçues d'une manière originale telle une enquête menée par un confrère d'Hercule Poirot, l'auteur met en scène une vingtaine de lettres imaginaires mais toutes, prenant appui sur des faits réels et les interventions courageuses de Jaurès.

Datées du 2 juillet au 29 septembre 1898, elles relatent les faux et les mensonges qui ont condamné un innocent et que Jaurès va dénoncer tout au long de l'été par des articles publiés dans « La Petite République ». Ces articles ont tous été réunis dans « Les Preuves », publication démontrant l'innocence de Dreyfus et la culpabilité des plus hautes autorités militaires et politique de la France à cette époque.

Pour en revenir aux faits. Au printemps de 1896, le lieutenant-colonel Picquart découvre le véritable traître à savoir le commandant Esterhazy. Ce dernier bénéficie du soutien de la hiérarchie militaire qui l'acquitte dans un autre conseil de guerre, alors que se déchaîne une violente campagne antisémite. Cette décision inique suscite l'indignation d'Emile Zola qui écrit son fameux texte « J'accuse » dans « L'Aurore ». Zola se voit même condamné à un an de prison pour avoir fustigé l'injustice militaire. Par ses écrits,

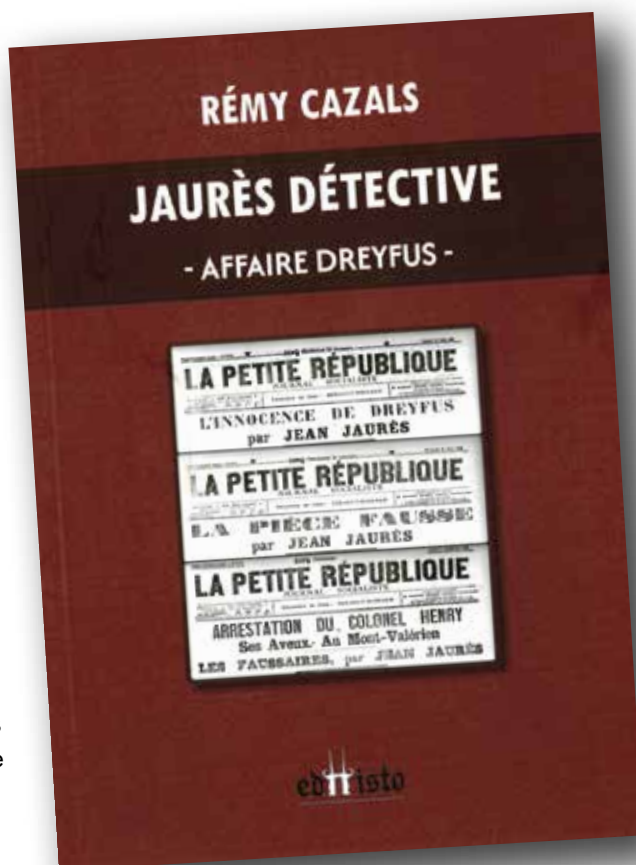
par ses interventions à l'Assemblée nationale, Jean Jaurès s'engage dans une enquête systématique. Il porte à la connaissance du public les documents contenus dans les dossiers secrets. Des faux qui prouvent l'innocence du capitaine Dreyfus et démontrent en revanche la culpabilité d'Hesterhazy, le véritable espion au service des Allemands qui fuit alors en Angleterre.

Il faut attendre le 12 juillet 1906 pour que soit solennellement proclamée l'innocence de Dreyfus qui se voit alors réintégré dans l'armée et décoré de la Légion d'honneur.

Comme le précise l'auteur, ce petit livre vise à susciter des lectures complémentaires sur l'affaire et fournit pour cela une riche bibliographie supplémentaire.

A.R.

« Jaurès détective » de Rémy Cazals, Edhisto, 50 pages, 10 euros





Les bourses du travail dont celle de Cahors, piliers du syndicalisme.

L'IDHS CGT46 a récemment organisé le 20 février dernier une réunion publique consacrée aux origines et à l'histoire des bourses du travail, ces institutions majeures du mouvement ouvrier nées à la fin du XIX siècle qui ont profondément marqué l'évolution sociale, économique et politique du monde du travail.

L'invité David Hamelin, historien du travail et du syndicalisme, a montré que les bourses du travail ont constitué, durant les trente premières années de leur existence (1887-1914), la véritable armature territoriale de la construction du syndicalisme français. Foyer de luttes sociales, créatrices et animatrices de nombreuses œuvres sociales sur l'ensemble du territoire (dispensaires médicaux, bibliothèques, cours professionnels...), points de repère des travailleurs... elles ont su installer définitivement la CGT et le syndicalisme ouvrier en France.

Jean-Luc Couderc, membre de l'IDHS CGT46, a quant à lui porté l'attention sur la bourse du travail de Cahors. En s'appuyant sur de nombreux documents d'archives, il

a expliqué que la mutation du bâti de la bourse du travail de Cahors relève, à elle seule, de l'histoire de la lutte des « places ». Celle-ci s'opère à travers les évolutions du paysage syndical local ou dans les relations en tension avec les majorités municipales successives ou encore entre organisations syndicales.

Le public attentif d'une cinquantaine de participant.es a pu apprécier la richesse de cette histoire tout comme il a pu mesurer l'importance de préserver les bourses du travail, ces lieux de démocratie sociale, face aux attaques qu'elles subissent dans de nombreuses villes. Le livre ouvert des archives municipales de la ville de Cahors documente à ravir la longue histoire de la Bourse du Travail du Lot.

Jean-Luc Couderc a mis en valeur la richesse des archives. Des tableaux types décrivent les différents syndicats : dénomination, siège, date de création, nom des responsables, nombre de syndiqués, fonctionnement.

Ainsi, apparaissent six « chambres syndicales ouvrières de la ville de Cahors réunies en congrès le 22 novembre 1891 » revendiquant l'application de la loi du 21 mars 1884 pour l'attribution d'un local par la ville. Le local tient lieu seulement de salle de réunion. Les avancées émancipatrices, bureau de placement, cours... bibliothèque sont laissées de côté.

Cette situation perdure jusqu'en 1904. La vraisemblable pression de douze syndicats engage la ville de Cahors à édifier une Bourse du Travail. Celle-ci est inaugurée en « grandes pompes » en 1906.

Une période blanche d'informations nous conduit en 1948.

Se heurtant à la puissante CGT seule installée à la Bourse du Travail, la naissante CGT-FO du Lot revendique l'attribution d'une salle et la mise en place d'un comité de gestion. Les clivages aux arrières plans politiques masqués sous l'occupation réapparaissent. S'enclenchent alors cinq ans de lutte des « places » et de recherches d'appuis influents. Il faut attendre 1957 pour qu'apparaisse un règlement négocié entre la ville et les organisations syndicales. Celui-ci clarifie les conditions de gestion des locaux par la ville et la répartition, l'attribution et l'occupation des salles par les syndicats.

Avec l'évolution du paysage syndical une extension de la Bourse du Travail devient nécessaire.

La ville de Cahors engage en 1971 un projet de rénovation et d'agrandissement en lieu et place de l'existant. Cinquante cinq ans plus tard, la configuration alors retenue est toujours en usage.

**Yannick Le Quentrec
et Jean-Luc Couderc**



Archives municipales Cahors. -44W148 -
Guy Manville architecte



L'apport positif des travailleurs étrangers

Les échanges de marchandises et de population pour un département frontalier comme l'Ariège sont évidemment une histoire très ancienne, mais les notes qui suivent¹ se focalisent essentiellement sur les travailleurs « venus d'ailleurs ». Première partie, jusqu'en 1920, d'un travail plus complet (jusqu'en 1944) sur la contribution vitale des migrants pour l'économie et la vie de la région. La suite dans les prochains numéros puis sur internet :

www.irhs-midi-pyrénées.fr

Le début de l'industrialisation a été très lent en Ariège à la fin du XIX^e siècle. Les formes existantes sont antérieures à la révolution industrielle, elles sont liées aux exploitations minières et aux forges à la catalane, elles fonctionnent avec des ouvriers-mineurs paysans. Seules les industries textiles de Lavelanet et Laroque d'Olmes prennent leurs essors en 1870-80 et emploient les habitants des villages voisins (hommes, femmes et enfants à partir de 12 ans). Le développement des infrastructures est indispensable pour que des sites industriels s'implantent sur ce territoire de montagne. Les nouveaux tracés routiers et ferroviaires créent de très nombreux emplois mais la main d'œuvre manque et il faut faire appel à celle venue de l'étranger.

En 1910, la population étrangère en Ariège a progressé mais elle est de

1 200 ce qui est dérisoire comparé aux 80 000 ariégeois en moins des 60 dernières années.

Pour ces grands travaux d'infrastructures, la main d'œuvre étrangère est utilisée en nombre très important dès le début du XX^e siècle, notamment pour la construction du train transpyrénéen. Les conditions de travail (surtout pour le percement des tunnels) sont si pénibles et les salaires si misérables que de très nombreuses grèves interrompent les chantiers (plus de vingt fois de l'été 1910 à l'été 1913). Les conflits sont rudes, la gendarmerie et une compagnie du 59^e régiment d'infanterie sont mobilisées, des arrestations de militants ont lieu, des peines de prison sont prononcées,

les licenciements pour faits de grèves sont fréquents et les menaces de renvois des travailleurs étrangers ne parviennent pas à étouffer les revendications. Les Espagnols forment l'immense majorité parmi ces ouvriers étrangers. Au printemps 1913, dans les trois entreprises (Bartissol, Escoffier, Pellerin) qui emploient 652 salariés, seuls 75 ont la nationalité française [...].

Le lundi 3 août 1914, la guerre est déclarée, tous les ouvriers se font payer, quittent les chantiers et se réfugient momentanément en Andorre. Fin août, les travaux reprennent au ralenti, quelques Espagnols, Belges et Italiens ont repris le travail, de nombreux Français sont mobilisés.



Grévistes sortant du tunnel, l'Hospitalet (1910 – 1913).
Carte Postale E. Fauré.



...suite...

L'apport positif des travailleurs étrangers

Cette période de départ massif d'Ariégeois pour le front lorrain va bouleverser l'organisation du travail et l'organisation de vie familiale. Dans la multitude de très petites exploitations agricoles ce sont les femmes et les enfants qui prennent en main les travaux de la ferme. Ce sont aussi les femmes et les adolescents qui sont embauchés dans les usines de textiles au Pays d'Olmes, dans les usines métallurgiques à Pamiers, dans les hauts fourneaux à Tarascon pour y charger bois, charbon et minerai. L'effort de guerre demandé à la population est de plus en plus important, les industriels augmentent la production d'armement, font appel massivement à la main d'œuvre étrangère, grecque et turque à Pamiers, espagnole et russe à Tarascon, belge et espagnole à Auzat.

Pendant la 1^{re} guerre mondiale le ministère de la guerre cherche dès le début à rationaliser la production de l'armement. Un Service de Main d'Œuvre Etrangère (SMOE) est mis en place. Ce service recrute, vaccine et délivre des papiers d'identité spécifiques. Ce type de recrutement dépasse rapidement le cadre de l'industrie de l'armement.

Dès 1915, le ministère de l'agriculture crée l'office de la main d'œuvre agricole.

Le recrutement de la main d'œuvre étrangère se généralise à toute l'industrie. A Auzat, l'usine d'aluminium emploie en 1917 une quinzaine de Belges et plus de 75 Espagnols et Andorrans; aux mines de Seintein ce sont des ouvriers d'Afrique du Nord; à Pamiers en plus des nombreux Grecs on retrouve également des ouvriers Nord Africains et des Indochinois. Et puis il y a les prisonniers de guerre

Allemands, Serbes, Austro-hongrois qui sont envoyés le plus loin possible du front et notamment en région Midi-Pyrénées pour travailler un peu partout en remplacement des Français mobilisés. En Ariège ils sont employés dans l'agriculture, les mines de fer, plâtre, talc, hauts-fourneaux, exploitations forestières, industrie du bois et un peu pour le textile [...].

Au lendemain de la guerre, dès 1919, la situation est dramatique dans de nombreux domaines: la majeure partie des femmes embauchées dans les industries sont épuisées. Pour un grand nombre d'entre elles c'est le retour au foyer puisque l'effort de guerre est terminé, certains soldats rentrent et reprennent leur poste de travail. Les femmes de retour au foyer cumulent bien souvent des difficultés d'organisation et financière. Elles peuvent être veuves ou avec un mutilé en incapacité de travail. Si elles sont sur une petite exploitation agricole, l'aide d'un prisonnier de guerre ou d'un ouvrier étranger fourni par l'office de la main d'œuvre agricole prend fin.

En 1910 la population ariégeoise est de 190 000, en 1920 il n'en reste que 165 000, soit moins 25 000 en dix ans alors que seulement 3 200 étrangers sont recensés pour cette même période.

L'industrie s'adapte à l'après guerre. Elle se développe un peu plus aisément avec l'apport des 4 400 étrangers que totalise l'Ariège en 1920. Ce sont toujours les travaux les plus pénibles et les plus mal payés qui leur sont réservés.

C'est également à cette période que le développement industriel a un effet inattendu dans le département: les

ouvriers ariégeois des industries sont le plus souvent des ouvriers-payans. Ils sont alors nombreux à délaisser le travail agricole, surtout en zone de montagne, et optent pour le travail plein à l'usine. L'Ariège et en particulier la Haute Ariège et le Couserans ne bénéficient pas de l'arrivée massive d'agriculteurs d'Italie du nord comme ce fut le cas dans le Gers, le Lot, Tarn et Garonne ou l'Aude. « *La friche gagne, c'est le symbole d'un pays qui meurt* » disait-on à cette époque.

Pour les jeunes ou pour les petits exploitants agricoles qui n'ont pas d'emploi dans l'industrie c'est le départ en grand nombre pour Paris ou Bordeaux d'où beaucoup embarquent pour les États-Unis ou le Canada. Il y a bien sûr les montreurs d'ours du Couserans partis vers le rêve américain, mais ce n'est là que la petite facette de ce véritable exode rural.

Le raisonnement administratif « *nous n'avons pas besoin de main d'œuvre étrangère, nous avons ce qu'il nous faut sur place en Ariège* » avancé par les plus hauts responsables du département depuis 1914, s'est très vite heurté à la réalité d'une mobilisation dévoreuse d'hommes. Les industriels ne sont pas restés dans cette logique et ont amplifié les embauches de main d'œuvre étrangère pendant et après la guerre.

Philippe Leclerc

1- Remerciements à Laure Teulière, maître de conférences à l'université de Toulouse Jean Jaurès, et Fabienne Souchet pour leurs travaux et leur publication.
Ainsi qu'aux Archives Départementales d'Ariège.
Pour en savoir plus: « *Histoire des immigrations en Midi-Pyrénées* » Laure Teulière. Editions Loubatières



Une visite parmi les trésors des Archives départementales

C'est désormais devenu une tradition pour notre Institut Régional : réunir son CA dans les locaux de l'une ou l'autre des archives départementales de la région. Après le Tarn, ce fut le tour de Montauban le 16 février 2026, où nous avons été accueillis par Jérôme Cras son directeur et Johan Bories archiviste.

Les archives de Montauban occupent les locaux d'une ancienne école normale d'instituteurs depuis 1905. Cette construction typique du XIXe siècle comportant un bâtiment central flanqué de 2 ailes a fait l'objet de plusieurs réaménagements au cours de son histoire. Il conserve les archives de plus de 700 institutions publiques et comprend 12 kms linéaires d'archives sur 4 niveaux. Malgré ces aménagements, il ne correspond plus aux exigences de conservation actuelles, d'où le projet d'une nouvelle construction.

Parmi les trésors dont les AD assurent la conservation, on y trouve les archives de l'abbaye de Moissac. Nous avons eu le privilège d'en découvrir la plus ancienne en leur possession : un acte de donation à l'abbaye de Moissac daté de 845, rédigé en minuscule caroline.



Lors de notre visite aux Archives départementales du Tarn-et-Garonne.

© D.R.

Les archives de la CGT

Mais le moment le plus intense fut de retrouver les archives de l'UD 82. Après un important travail de tri et de classement par les agents des AD, elles ont fait l'objet d'une convention de don en 2024, convention qui permet toutefois à la CGT de garder la maîtrise sur leur consultation et leur utilisation. On ne peut que se réjouir de ce partenariat avec les AD qui a permis la sauvegarde de ces archives syndicales mises à mal à la suite de l'expulsion de l'UD de la Maison du Peuple. Et pour l'occasion Johan Bories avait préparé une petite exposition des documents les plus remarquables qu'il avait souhaité mettre en valeur. En particulier la plus ancienne des archives de la CGT déjà détenue par les AD : une affiche de 1933 dénonçant l'arrêt des tramways départementaux du Tarn et Garonne par la compagnie ferroviaire du Midi pour les remplacer par des autobus. Cela avait entraîné comme conséquence la suppression de 116 emplois.

Nous avons ensuite parcouru le cheminement des archives depuis leur arrivée jusqu'à leur mise en place définitive dans les rayonnages où elles sont référencées afin de les retrouver à tout moment pour les utilisateurs qui souhaitent les consulter. La visite s'est terminée par la salle de lecture où désormais les recherches peuvent s'effectuer à partir de postes informatiques.

Jean Saltarel

Un solide guide des sources CGT !

Afin de mieux valoriser nos archives CGT, le Collectif Archives-Documentation de la Bourse nationale du travail de Montreuil souhaite réaliser un Guide des sources.

Ce guide répond à un double objectif. Pour la CGT, il permet de recenser sur l'ensemble des territoires les fonds d'archives CGT qui ont été déposés dans différents services d'archives publiques (archives municipales, départementales...) ou archivés dans les IRHS, IDHS, UD, UL...

Le second objectif visé est de renseigner au mieux les personnes qui effectuent des travaux de recherches en histoire sociale. Ils pourront par la consultation de ce guide en ligne sur notre site internet connaître les lieux où les archives de la CGT sont consultables, les conditions de consultations, ainsi que leur nature.

Selon les sujets d'études, ces chercheurs et chercheuses ont souvent besoin d'approfondir leur travail par des sources territoriales et à ce jour les archivistes de la CGT ne peuvent pas les orienter ne sachant pas quels sont les fonds qui sont déposés dans les différents services d'archives publiques ou CGT.

Par ce guide, qui sera alimenté au fil des informations que vous fournirez, cela fera gagner du temps dans leurs recherches et permettra surtout de valoriser les archives de toute la CGT. Pour nous communiquer ces informations ou échanger avec nos archivistes, merci d'écrire à archives@cgt.org sans oublier de mettre en copie à irhs.mp@orange.fr



Quand l'histoire ouvrière se met en scène

Forte du succès obtenu par le spectacle « Faire commune? », la compagnie MegaloCheap¹ propose d'aborder « mai 68 à Toulouse » pour l'année scolaire 2026-2027. Un projet d'action culturelle prenant appui sur un programme d'initiatives pédagogiques et citoyennes avec des collégiens de la ville.

Salle comble et enthousiaste ce samedi soir 14 février à l'Espace de la Maison des Jeunes et de la Culture du Pont des Demoiselles à Toulouse lors de la présentation de « Faire commune? » par la Compagnie MegaloCheap. Le spectacle présenté la veille aux collégiens et enseignants d'Anatole France a connu le même accueil. Cette création théâtrale créée en 2018 grâce à l'engagement de la Bourse du Travail de Malakoff par Leonor Stirman et Garance Guierre



Lors du spectacle « Faire Commune », Compagnie MegaloCheap

© D.R.

qui met en scène les moments forts du mouvement ouvrier français est incontestablement une réussite². Par sa capacité à retracer précisément des faits et personnages marquants de l'histoire sociale tout en valorisant l'enjeu de classe dans des moments essentiels. Par son aptitude à lier sans lourdeur dans une même aventure culturelle, théâtre, musique et chants, histoire ouvrière, et pédagogie en direction des plus jeunes.

Le spectacle musical, enrichi d'images, de documents d'époque, de photos, raconte la Commune de Paris, la création de la CGT, l'union contre l'extrême droite en 1934, le Front populaire et ses conquêtes sociales, le Conseil national de la Résistance avec les grands acquis de la Libération, la solidarité manifestée lors de la puissante grève des mineurs de 1963...

Pour la metteuse en scène Garance Guierre, cette création culturelle constitue : « une bonne fenêtre pour ouvrir sur les questions de citoyenneté, pour aborder l'histoire de manière ludique et inciter les élèves à nourrir leur réflexion sur des questions sociétales ».

La compagnie aujourd'hui installée en Haute-Garonne, s'engage dans une nouvelle aventure culturelle et pédagogique en direction des collégiens de Toulouse pour l'année scolaire 2026 – 2027. Prenant à bras le corps le thème et l'histoire « mai 68 à Toulouse », la Compagnie prévoit un parcours mêlant l'histoire, la collecte de témoignages, l'écriture collective ainsi qu'une création

sonore. Les élèves enquêteront sur cet événement historique local et national en recueillant des témoignages auprès de personnes ayant vécu ces événements. À partir de cette matière vivante et sous la direction d'intervenants, ils concevront, écriront et enregistreront des fictions documentaires sous forme de podcasts. Pour l'équipe de la compagnie, il s'agit une fois encore « de développer l'esprit critique et les compétences orales et écrites, tout en plaçant les élèves au cœur d'un processus de création artistique collaboratif ».

Des rencontres sont ainsi prévues entre des classes de collégiens et les artistes qui expliqueront leur processus de création. Elles se poursuivront par des travaux d'écriture sur leur perception du monde de demain, des interviews de témoins et acteurs de mai 68, la réalisation de podcasts...

Ce projet qui s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet du Département et bénéficie de plusieurs partenariats et soutiens dont le Comité régional CGT et l'Institut Régional d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées.

Alain Raynal

1- web : <https://www.compagniemegalochep.fr/>

2-Garance Guierre à la mise en scène et au jeu, Léonor Stirman à l'écriture musicale et au jeu/piano, et Kim Aubert, Benjamin Candotti-Besson et Lucas Lemauff au jeu...

3- Représentation prévue le 13 novembre 2026 à Cap Découverte à Carmaux.



Mutami
MUTUELLE SOLIDAIRE

Vous souhaitez de plus amples renseignements
ou échanger avec l'un de nos conseillers,
retrouvez les coordonnées de vos agences
Mutami en Midi-Pyrénées sur

mutuelle-mutami.fr/nos-agences/

ou

 **09 77 425 525**

Prix d'un appel local


mutuelle-mutami.fr

Retrouvez-nous sur  

MUTAMI, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 776 950 677, dont le siège est au 70 boulevard Matabiau CS 46951 31069 Toulouse Cedex 7. Mutuelle soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris) - Réalisation 2025 : Service communication Mutami 2025 - ©Shutterstock - Document non contractuel.

Toujours mieux
vous protéger...



 **N°Cristal 0 969 36 80 80**

APPEL NON SURTAXE

 **mutaero**
Vous respirez la santé

 www.mutaero.net

 **MUTUALITÉ
FRANÇAISE**



irhs Midi-Pyrénées

7, place du Fer à Cheval - 31300 TOULOUSE • Email : irhs.mp@orange.fr

www.irhs-midi-pyrenees.fr

Directeur de publication : Alain Raynal

Conception, réalisation et impression : Comité Régional CGT Occitanie

n° ISSN : 2258-0220 • Prix : 5€



irhs-midi-pyrenees.fr